

GiveActions

# Critères de sélection des entreprises

Charte de GiveActions

## Introduction

GiveActions permet le financement de projets environnementaux et sociaux, grâce au visionnage de contenu sponsorisé par des **entreprises éthiques**, ou, comme on les surnomme, des « **entreprises vertes et sociales** ». En quelques mots, ce sont des entreprises ayant un objectif vert, social voire culturel, en d'autres mots, des entreprises **contribuant à un monde meilleur, plus durable, plus solidaire et respectueux**. Il convient cependant de définir de manière détaillée de quelles entreprises il retourne, et plus particulièrement d'expliciter le **processus de sélection** de ces entreprises. Nous voulons être entièrement **transparents**, c'est pourquoi tu pourras retrouver toutes les informations relatives à ce sujet dans ce document.

Tout d'abord, il nous semble important d'expliquer pourquoi nous sélectionnons certaines entreprises et pas d'autres. Nous souhaitons mettre en avant des entreprises qui possèdent des **valeurs** similaires aux nôtres. Il serait effectivement contre nature pour nous d'accepter des entreprises pour qui le profit passe avant tout, aux dépens de valeurs comme l'environnement ou la défense de causes sociales (équité, respect, conditions de travail normales). Notre objectif est également de faire découvrir des sociétés qui proposent des solutions durables, éthiques, ou à caractère culturel. Le changement passe également par un changement dans nos habitudes de consommation, donc par des entreprises, des coopératives, des initiatives qui proposent des alternatives. Nous voulons créer un **écosystème d'acteurs du changement**, composé aussi bien de particuliers comme toi et moi, que d'associations et d'entreprises. C'est la raison pour laquelle nous ne mettons pas en avant des entreprises qui ne partagent pas cet objectif commun. Évidemment, cela nous oblige à effectuer une sélection, ce qui représente un travail supplémentaire, mais nous avons bon espoir que la majorité des entreprises évoluent dans le bon sens.

Bien entendu, ce document évoluera probablement au fil du temps, en même temps que notre société. Il n'empêche que nos objectifs et valeurs resteront les mêmes.

## Le processus de sélection

Pour **sélectionner les entreprises**, nous suivons trois étapes principales, développées aux chapitres suivants, et résumées ci-dessous :

- I. Vérifier si l'entreprise ne réalise pas une activité faisant partie de la **liste des activités refusées**. Nous avons en effet établi une liste qui reprend les activités exclues. Si une entreprise réalise une de ces activités, même si ce n'est pas sur celle-ci qu'on communique, l'entreprise sera automatiquement refusée et ne pourra être une de nos partenaires. Cette liste n'est pas exhaustive, il pourrait y avoir d'autres activités auxquelles nous n'avons pas pensé, mais qui

seraient tout de même en claire opposition avec les valeurs de GiveActions, de par la nature et leur impact négatif sur la planète ou la société. Nous nous réservons le droit de les refuser.

- II. Ensuite, vérifier si **l'activité mise en avant** (présentée sur GiveActions) rentre dans nos **critères d'admission**. En effet, nous avons également listé toutes les activités éligibles. Cette liste tourne autour de trois aspects : l'environnement, le social et la culture. L'activité doit donc impérativement entrer dans une de ces catégories. À défaut, l'entreprise ne pourra pas être partenaire de GiveActions. Nous parlons bien ici d'activités éligibles et non d'entreprises.
- III. Enfin, **examiner l'activité en question**. Celle-ci doit obligatoirement être à but **environnemental, social ou culturel**. Il doit y avoir une **création de valeur écologique, culturelle ou sociale**, avec un impact positif sur l'environnement ou sur les personnes. Nous évaluons aussi bien l'entreprise que le projet proposé, mais l'attention est sur le **projet**. Le monde économique est complexe et nous sommes conscients que le changement prend du temps à être amorcé. Presque aucune entreprise n'est parfaite même si de nombreuses réalisent des efforts considérables. Nous ne pouvons pas exiger de tous nos partenaires une irréprochabilité dans tous les aspects de leur business. Quoi qu'il en soit, nous exigeons tout de même un projet concret à impact écologique ou sociétal.

Un autre élément important est que l'activité doit avoir un **impact aujourd'hui**, à l'heure à laquelle nous parlons. Nous ne voulons pas d'objectifs ou de promesses pour le futur, car c'est cela qui peut dériver sur du « greenwashing ». Nous nous réservons bien entendu le droit d'arrêter toute collaboration s'il est révélé par la suite qu'une entreprise réalise une activité exclue ou que l'activité mise en avant ne possède en fait pas une réelle valeur ajoutée écologique, culturelle ou sociale.

## I. Liste des activités refusées

La première étape consiste donc à vérifier si l'entreprise réalise une activité exclue. Nous avons en effet établi des **critères négatifs** qui nous permettent de refuser des entreprises réalisant des activités contraires à nos valeurs, même si l'objet de leur campagne sur GiveActions ne porte pas sur cette activité. Nous sommes intransigeants avec cette première étape.

Les activités refusées sont, soit néfastes pour la planète, soit en opposition aux droits humains, soit en lien avec des problèmes de gouvernance. Elles sont donc listées ci-dessous :

*A. Activités allant à l'encontre de la protection des animaux, de la biodiversité et de l'environnement*

- i. **L'utilisation de fourrure ou de peaux d'animaux dans la confection d'objets**, le bien-être animal étant selon nous plus important que la possession d'objets à base de peaux ou de fourrures.
- ii. **La pratique de tests sur des animaux.** À l'exception de tests pour des produits médicaux lorsqu'il n'existe aucune alternative fiable (qui doivent tout de même être réduits à leur minimum, et évités autant que possible, de nombreuses alternatives existant), nous n'acceptons pas d'entreprises ayant recours à l'expérimentation animale.
- iii. **L'élevage intensif.** Nous considérons que le bien-être animal doit primer sur le rendement économique. Des alternatives d'élevage existent bien entendu, à l'instar de l'agriculture biologique. Par élevage intensif, nous signifions l'augmentation de la densité d'animaux sur l'exploitation à des fins d'augmentation de rendement, et aux dépens du confort animal. De plus, l'impact environnemental de ce type d'élevage est considérable. Nous n'acceptons pas des entreprises ayant recours à l'élevage intensif.
- iv. **La pêche non durable.** Par pêche non durable, nous entendons la surpêche (pêche excessive ne prenant pas en compte le niveau de stocks de poissons nécessaire à la biodiversité et à la survie de l'espèce), les techniques de pêche affectant négativement la vie marine (mammifères, oiseaux, coraux), et la mauvaise gestion de la pêche. L'utilisation d'explosifs en est un exemple. Nous demandons une certification de type MSC<sup>1</sup> pour évaluer la durabilité de la pêche.
- v. **L'utilisation excessive ou le monopole de l'eau.** L'eau est une denrée rare, surtout dans certaines régions du monde. Nous sommes d'avis que l'eau devrait être accessible à tous et qu'aucune entreprise ne devrait avoir le droit de se l'approprier. Nous excluons les sociétés qui opèrent dans des zones où l'eau est en situation de pénurie et qui l'utilisent à des fins commerciales, aux dépens des habitants de ces régions. Nous encourageons également toutes les entreprises à diminuer au maximum leur consommation d'eau. Nous nous réservons le droit de refuser une entreprise s'il s'avère que son utilisation d'eau est clairement excessive et que ses efforts sont inexistantes ou beaucoup trop faibles par rapport à l'engagement que toute entreprise devrait avoir aujourd'hui envers l'eau.
- vi. **L'utilisation de substances nocives et dangereuses pour l'environnement.** Nous pensons ici à tout produit utilisé par une entreprise qui mène à des dégâts écologiques (en particulier la contamination de l'eau ou d'espèces animales ou végétales) ou qui est

---

<sup>1</sup> Marine Stewardship Council

dangereux pour la santé des humains. L'utilisation de produits chimiques, pesticides ou autres substances, nocifs à des organismes vivants est condamnée par GiveActions. Nous excluons toute entreprise procédant à ces pratiques.

- vii. Pratiques ayant un impact négatif sur la biodiversité.** Contrairement au point précédent qui traite des substances nocives sur la biodiversité et l'environnement au sens large, cette partie touche aux pratiques, aux procédés utilisés par des entreprises, qui ont un impact néfaste sur l'environnement, et plus particulièrement sur la biodiversité. Nous pensons par exemple à la récolte ou l'utilisation d'huile de palme sans avoir pris de mesures concrètes pour au moins produire de l'huile de palme de manière durable. À propos de l'huile de palme, il est impératif qu'une entreprise fasse au moins partie d'organisations internationales telles que la RSPO<sup>2</sup> (voire même la RSPO Next ou la POIG<sup>3</sup>, qui sont des initiatives plus ambitieuses) pour devenir partenaire de GiveActions, même si l'appartenance à un tel groupe ne garantit en rien notre consentement. Toute autre pratique comme des récoltes de plantes menant à de la déforestation intensive et/ou néfaste pour la biodiversité locale (nous pensons en priorité à l'impact négatif sur des espèces protégées) est également refusée. Forcément, toute entreprise impliquée dans de la déforestation intensive n'ayant pas pris de mesure pour protéger les zones forestières est également exclue d'office.
- viii. Extraction (et production) pétrolière ou de matériaux rares.** Toute entreprise qui extrait ou produit du pétrole ainsi que du gaz dit non conventionnel comme le gaz de schiste est refusée. Il en va de même pour des sociétés qui extraient des matériaux (minéraux, métaux) sans mettre en place des programmes de gestion des ressources, et sans instaurer des exigences environnementales en matière d'extraction et de production.

## *B. Activités allant à l'encontre des droits humains, des droits du travail, et de la santé et de la sécurité*

- i. Les activités allant à l'encontre des droits humains, et de leur dignité.** Nous excluons toute entreprise ayant recours à des pratiques susceptibles de violer les droits humains et plus particulièrement la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il en va de même pour toute entreprise ne respectant pas le droit humanitaire international. L'égalité homme-femme est également indispensable pour toute collaboration (même si nous

---

<sup>2</sup> La Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable

<sup>3</sup> Palm Oil Innovation Group

n'imposons pas une réelle parité [dans les deux sens] au sein des entreprises forcément, nous recherchons juste un partage de valeurs).

- ii. **Les activités allant à l'encontre des droits du travail.** Nous nous basons ici sur les droits définis par l'Organisation Internationale du Travail. Toute entreprise ne respectant pas ces droits (travail des enfants, travail forcé, sécurité au travail, etc.) sera automatiquement refusée.
- iii. **Les jeux d'argent** peuvent mener à des problèmes de dépendance, néfastes pour les personnes adeptes ainsi que leur entourage. Nous nous devons donc de refuser toute entreprise commercialisant des jeux de hasard ou d'argent (sites de paris par exemple).
- iv. **La pornographie** est exclue de nos partenariats. Nous prônons le fait que chaque personne soit libre de ses actes, mais trop de dérives extrêmement graves sont associées à la pornographie. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de décliner toute entreprise produisant ou diffusant du contenu pornographique.
- v. **La vente ou production d'armes** est strictement refusée pour des raisons qui nous semblent assez évidentes. Toute entreprise qui vend ou produit des armes (aussi bien physiques que chimiques) ne pourra devenir partenaire de GiveActions.
- vi. **Le tabac.** Nous avons pris le parti pris de ne pas accepter les entreprises produisant et/ou commercialisant sous marque propre du tabac ou des produits de tabac (cigarettes typiquement). Ceux-ci mènent à des problèmes de dépendance et de santé, il est donc de notre devoir de ne pas mettre en avant de tels produits.
- vii. **La vente d'alcool sans mesures visant à réduire la consommation excessive d'alcool et à interdire la consommation au volant ainsi que par des mineurs.** Nous avons décidé de ne pas refuser les entreprises vendant de l'alcool, car l'alcool a un caractère social important, et car chaque personne est libre de ses choix. En tant que Belges, nous ne voulons pas être trop radicaux à ce niveau, mais nous sommes conscients des dérives possibles. Aussi, il nous paraît indispensable que l'entreprise prenne des mesures afin de diminuer la consommation excessive d'alcool, de sensibiliser aux dangers de la consommation d'alcool au volant et de la consommation d'alcool par des mineurs.

### *C. Activités liées à une mauvaise gouvernance d'entreprise*

- i. **Activités d'évasion fiscale agressives.** La solidarité est une de nos valeurs principales. L'impôt sert à cette fin et permet à tous d'avoir accès à des biens et services dits publics. Il nous paraît normal pour une entreprise de payer ses impôts à l'endroit où elle pratique son activité, par souci éthique. Nous refusons les firmes qui mettent en place des montages fiscaux démesurés et excessifs.

- ii. **Corruption.** Par corruption, nous entendons le fait d'offrir des présents ou des avantages (de n'importe quelle nature) afin de réaliser, de retarder ou d'éliminer un processus ou une interaction d'un business (et de manière similaire, le fait de les accepter). Nous prônons une société équitable et juste, et refusons de facto toute entreprise ayant recours à ces pratiques d'abus de pouvoir ou étant impliquées dans des pratiques de pots-de-vin ou de blanchiment d'argent.
- iii. **Violation des lois.** Encore une fois, nous voulons une société juste et équitable, il nous paraît donc normal qu'une entreprise respecte le cadre fixé par la loi. Nous refusons donc les entreprises qui violent les lois, à moins que la raison sous-jacente soit d'ordre environnemental ou social positif (nous pensons par exemple à la désobéissance civile pacifique dans le cadre des marches pour le climat, ou à la désobéissance (nécessaire ?) dans des pays dictatoriaux).

Comme expliqué précédemment, cette liste n'est pas exhaustive, il pourrait y avoir d'autres activités auxquelles nous n'avons pas pensé, mais qui seraient en claire opposition avec les valeurs de GiveActions, de par la nature et leur impact négatif sur la planète ou la société. Nous nous réservons le droit de les refuser.

## II. Critères d'admission pour l'activité mise en avant sur GiveActions

La deuxième étape consiste à déterminer si l'activité qui sera mise en avant sur GiveActions par une entreprise rentre dans les critères d'admission. Ci-dessous se trouve une liste de toutes les activités éligibles. Cette liste tourne autour de trois aspects : **l'environnement, le social et la culture (& le bien-être)**. Nous souhaitons en effet mettre uniquement en avant des activités ayant un impact environnemental, social ou culturel positif. Attention, l'activité doit être concrète, nous ne voulons pas d'une entreprise mettant seulement en avant qu'elle s'engage à être neutre en carbone à l'horizon 2040, ou qu'elle possède une belle éthique dans son activité par exemple, cela étant un aspect que tout le monde devrait avoir et ne permettant pas d'être éligible. L'activité doit donc impérativement rentrer dans une de ces catégories.

### A. Environnement

- i. **Industrie textile écoresponsable.** L'industrie textile est une des industries les plus polluantes au monde. Nous ne mettrons en avant que des projets textiles offrant une réelle solution ou innovation écologique. Par exemple, des vêtements bio, ou mieux, créés à base de matériaux recyclés.
- ii. **Agriculture biologique ou produit consommable respectueux de l'environnement.** Au niveau des produits consommables, ceux-ci doivent avoir un impact environnemental

positif (issus de l'agriculture biologique ou d'une approche innovante au niveau écologique). Par exemple, un magasin bio ou une barre énergétique écoresponsable.

- iii. **Produit non consommable adoptant une approche écologique.** Il en va de même pour les produits non consommables : il faut un impact environnemental clair. Par exemple, des gourdes ou des stylos réalisés à base de matériaux entièrement recyclés.
- iv. **Énergies renouvelables.** L'énergie est indispensable dans notre société actuelle et est malheureusement liée à de nombreux soucis écologiques. De nombreuses solutions existent néanmoins et continuent à se développer. Ce sont ces alternatives que nous souhaitons mettre en avant. Par exemple, un parc éolien ou des panneaux solaires.
- v. **Transport durable.** Le transport est un autre secteur extrêmement polluant. Nous sommes d'avis qu'il faut adapter ses habitudes de vie, sans être trop extrême non plus. Oui, nous pouvons utiliser une fois de temps en temps la voiture, ou oui, nous pouvons de manière exceptionnelle se faire plaisir et prendre l'avion pour visiter l'Asie. Néanmoins, il est de notre devoir de changer nos habitudes et de réduire ces déplacements polluants. C'est la raison pour laquelle nous ne mettons en avant que des initiatives de transport durable. Par exemple, de la vente de vélos ou du covoiturage.
- vi. **Écotourisme.** De manière similaire, nous ne mettons en avant que des initiatives de tourisme respectueuses de l'environnement. Il faut savoir se faire plaisir, mais de préférence de manière écologique. Par exemple, des camps écoresponsables ou des activités qui se déroulent dans le respect total de l'environnement.
- vii. **Economie circulaire.** L'économie circulaire est un nouveau modèle économique que nous apprécions tout particulièrement. Elle a pour objectif de réutiliser les déchets dans la création de produits et de créer une boucle (d'où la dénomination circulaire) afin d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et de diminuer le gaspillage. Nous mettons avec grand plaisir des activités liées à l'économie circulaire. Par exemple, de la revente d'invidus alimentaires ou de t-shirts à base de matières entièrement recyclées.
- viii. **Technologies écologiques.** Toute technologie ou innovation liée à la protection de l'environnement est acceptée. Cela peut en partie recouper d'autres catégories, mais des activités de recyclages ou une douche qui réutilise l'eau usée sont des exemples de ce point-ci.
- ix. **Écodéveloppement.** Ce terme désigne des modes de développement fondés sur le respect de l'environnement et faisant partie du développement durable. Par exemple, des logements écoresponsables, ou l'achat d'un objet (écoresponsable) dont une partie de l'argent est utilisée pour planter un arbre ou dépolluer les océans.



- x. **Bien-être animal.** Toute entreprise mettant le bien-être animal comme priorité dans son fonctionnement pourra être éligible sur GiveActions.
- xi. **Production locale.** Consommer en circuits courts est une solution pour lutter contre le réchauffement climatique, notamment en évitant le transport. Consommer de saison et acheter local sont donc de bonnes initiatives, aussi bien pour l'environnement que pour favoriser l'économie et les producteurs locaux.

## B. Social

- i. **Aide à l'emploi.** Dans notre société actuelle, il est parfois très compliqué de trouver un emploi, qui plus est correspondant à nos attentes. Toute activité consistant en de l'aide à l'emploi est éligible.
- ii. **Éducation et formation.** L'éducation est probablement la clé de tous les combats de la société actuelle. Comme le disait si bien Nelson Mandela, l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. C'est la raison pour laquelle tout projet en lien avec l'éducation est éligible sur GiveActions. De manière similaire, nous pensons que la formation est clé dans le développement personnel et professionnel de toute personne. La vie est un perpétuel apprentissage et il est très riche d'agrandir le champ de ses connaissances. C'est pourquoi les formations, principalement celles liées à nos valeurs, sont éligibles.
- iii. **Commerce équitable.** Ce terme désigne un système d'échange qui permet de réduire les inégalités sociales liées au commerce traditionnel. Nous voulons mettre en avant les projets qui rémunèrent au juste prix et traitent correctement tous les acteurs de la chaîne de production.
- iv. **Économie de partage.** Cette expression désigne, selon le dictionnaire Oxford, « un système économique dans lequel les biens ou les services sont partagés entre des particuliers, généralement grâce à Internet ». Il nous paraît important de remettre dans notre société cette notion de partage entre personnes. Forcément, cela comporte également une notion écologique, puisque cela permet de réduire la surconsommation et le gaspillage.
- v. **Aide au logement.** Le logement est un besoin de première nécessité que tout le monde devrait avoir. Tout projet permettant d'aider des personnes dans le besoin à se loger est éligible. Attention, nous ne parlons pas ici de simples agences immobilières, mais bien de projets d'aide, à l'instar des logements sociaux.

- vi. **Aide sociale.** De nombreuses personnes sont dans le besoin et ne peuvent défendre les droits en raison de maladies, d'handicaps ou autre. Tout projet permettant d'aider ces personnes est éligible sur GiveActions.
- vii. **Sensibilisation à des causes sociales ou sécuritaires.** Tout projet ayant pour objectif de sensibiliser le public à des causes sociales ou liées à la sécurité est éligible sur GiveActions. Nous pensons par exemple à l'organisation d'une soirée caritative ou à la sécurité routière.

### C. Culture et bien-être

- i. **L'art et la culture au sens large.** Tout projet ayant pour objectif de mettre en avant l'art ou la culture est éligible. Nous pensons à des musées, à des pièces de théâtre ou à des expositions par exemple.
- ii. **Innovation médicale.** L'accès aux soins et la santé sont primordiaux selon nous, et rentrent dans la catégorie bien-être. Tout projet permettant d'améliorer la santé et l'accès aux soins est éligible.
- iii. **Le développement personnel.** Ce terme désigne dans ce cadre les techniques dont le but est d'améliorer la connaissance de soi, le bien-être et donc la qualité de vie. Nous pensons qu'il est important de prendre du temps pour soi, c'est pourquoi des activités de ce genre sont éligibles.
- iv. **Projets communautaires.** Nous sommes convaincus que la force de notre société réside dans l'entraide et la solidarité. C'est pourquoi nous voulons mettre en avant des projets communautaires qui vivent grâce à l'implication de plusieurs personnes et qui ne sont pas à but lucratif.
- v. **Loisirs.** Nous sommes d'avis qu'il faut savoir se faire plaisir dans la vie. Cependant, il est possible de le faire de manière respectueuse de l'environnement. Toute activité de loisir écoresponsable est donc éligible sur GiveActions.

Forcément, il est tout à fait possible qu'une activité se retrouve dans différentes catégories. Si nous prenons l'exemple d'une marque de vêtements par exemple, celle-ci doit aussi bien veiller à l'impact écologique négatif lié à la production, qu'à l'impact social lié aux conditions de travail. Cette marque peut même être circulaire si elle est réalisée à base de matériaux recyclés, et donc se retrouver dans plusieurs catégories.

### III. Examen de l'activité mise en avant

Enfin, la dernière étape consiste à examiner le projet, l'activité que l'entreprise veut mettre en avant sur GiveActions. Nous n'arrivons à cette étape que si les deux premières ont été validées, à savoir que l'entreprise ne réalise pas une activité refusée, et que l'activité mise en avant rentre dans les critères d'admission.

Cette activité doit bien entendu être à caractère soit environnemental, soit social, soit culturel. Nous voulons une **création de valeur écologique, culturelle ou sociale**. Nous parlons d'activité, car certaines entreprises sont actives sur plusieurs fronts et travaillent sur différents projets (différents produits mis en vente par exemple). Pour de plus petites structures, il n'y a bien sûr généralement qu'une seule activité principale. Il est quoi qu'il en soit indispensable que cette activité ait un impact positif sur la planète ou la société dès aujourd'hui. Nous ne voulons ni objectifs pour le futur, ni promesses d'engagement. Nous voulons du changement et des efforts maintenant. C'est cet aspect en particulier qui nous permet d'éviter les cas de « greenwashing ».

Enfin, nous examinons également l'entreprise afin de déterminer si celle-ci partage les mêmes valeurs fondamentales que les nôtres. Comme expliqué précédemment, l'attention est mise sur le projet en question, et non sur l'entreprise, mais il nous paraît quand même primordial d'également effectuer un rapide examen de la société. Nous ne voulons pas être trop radicaux, car nous sommes conscients qu'amorcer le changement prend du temps en entreprise, mais nous **exigeons** tout de même un **partage de valeurs communes et un projet concret à impact environnemental, social ou culturel**. Bien évidemment, nous nous réservons le droit d'arrêter toute collaboration s'il est révélé par la suite qu'une entreprise réalise une activité exclue ou que l'activité mise en avant ne possède en fait pas une réelle valeur ajoutée écologique, culturelle ou sociale.

# GIVEACTIONS